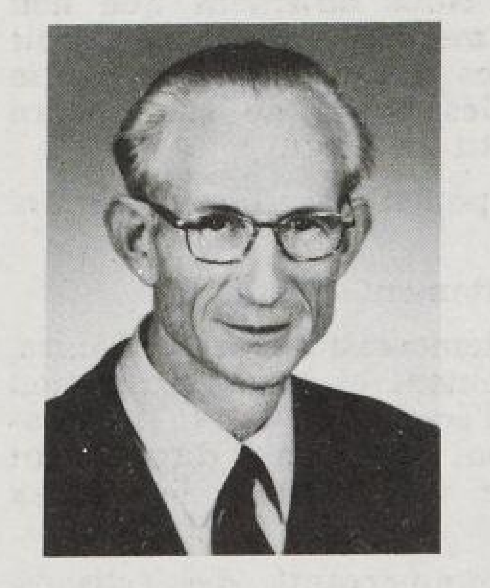
Département des Côtes-du-Nord - 5e Circonscription LANNION-PAIMPOL



ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

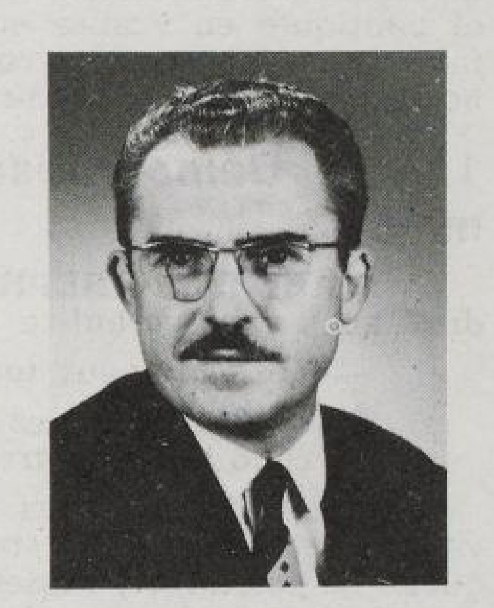
Le Parti Socialiste *présente à vos suffrages*

Claude QUEFFEULOU

Maire de Ploubezre

Suppléant : Pierre JAGORET

Ancien Conseiller Général
Chef de Centre Sécurité Sociale, Lannion



ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le Parti Socialiste, le Parti Communiste, rejoints par les Radicaux-Socialistes de Gauche, ont signé en juin 1972 un Programme Commun de Gouvernement. Ce programme, valable pour la prochaine législature, est un programme d'action. Il doit, en mettant fin aux injustices criantes et aux incohérences du régime actuel, permettre l'instauration en France d'une véritable démocratie politique et économique.

Travailleurs bretons, où en êtes-vous 15 ans après ?

Nul ne conteste l'expansion de l'économie française.

Le Parti Socialiste affirme que, seule, une minorité de privilégiés a pleinement bénéficié du fruit de ces richesses produit par tous.

DANS LE MONDE DU TRAVAIL : Agriculture, industrie, commerce, artisanat, fonction publique, l'injustice s'est aggravée jour après jour.

L'inégalité devant l'impôt frappe durement les revenus modestes et la fiscalité favorise les plus fortunés :

— Par le système de l'avoir fiscal.

— Par le système du calcul de l'impôt sur les sociétés privées qui fournit à peine 8 % du budget de l'Etat. Le 1/3 des sociétés affichant un bilan déficitaire.

EN BRETAGNE, la situation des travailleurs ne s'améliore pas. Notre région, dans l'ensemble sous-industrialisée, se caractérise toujours par ses bas salaires. Les rémunérations inférieures à 1.000 F sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que dans la région parisienne. Nous continuons d'être pénalisés par le système des abattements de zones.

Les exploitations agricoles familiales disparaissent à un rythme accéléré : 162.700 en 1967, 145.700 en 1970, 115.000 en 1975, selon le VIe Plan, et évalué à 75.000 en 1985.

L'aide à l'agriculture est monopolisée par les gros céréaliers et betteraviers du Bassin Parisien.

Le sort fait aux personnes âgées et aux handicapés est une insulte aux Français et un anachronisme dans notre société dite avancée.

Durant le Ve Plan, un énorme retard avait été pris : de 29 % pour la recherche, de 25 % pour les investissements routiers, de 23 % pour les équipements scolaires et universitaires, de 21 % pour les équipements sportifs sur l'objectif initial jugé pourtant insuffisant.

A la fin de la 3e année des cinq ans du VIe Plan, 38 % seulement des équipements collectifs prévus auront été financés.

A ceux qui douteraient de la réalité de cette situation, une visite de l'hôpital de Lannion s'impose !

POUR MIEUX VIVRE, POUR CHANGER LA VIE, LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE :

— Les salaires minimum à 1.000 F. Egalité des salaires pour les femmes.

— La suppression des abattements de zones.

— Une fiscalité visant à réduire les inégalités sociales.

— Des prestations sociales revalorisées, indexées sur les salaires.

— L'âge de la retraite ramené à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes.

— Pas de retraite inférieure au SMIC.

— Avantages pour les personnes âgées en matière de logement, de services sociaux.

— Appui aux légitimes revendications des A.C. et A.P.G., y compris anciens A.F.N.

T. S. V. P. →

— Réduction des horaires et amélioration des conditions de travail.

— La résorption du chômage et le plein emploi.

— La mise à la portée de tous de services de santé humanisés et coordonnés.

— Une Sécurité Sociale garantissant un niveau de vie correct aux assurés privés des ressources de leur travail et à leur famille.

— Priorité aux logements sociaux et au développement des transports en commun.

— Une Education Nationale, service public unique et laïque, assurant à tous les enfants des chances égales au départ.

— Le développement des équipements culturels et sportifs.

Les Bretons, qui sont actuellement parmi les plus défavorisés, seront parmi les principaux bénéficiaires de ces mesures prises par le gouvernement issu de la victoire des signataires du Programme Commun.

Mais, ces mesures ne sont pas suffisantes pour modifier profondément les rapports sociaux, économiques et politiques en France et dans notre région. Pour cela, il faut des réformes de structure qui engagent durablement notre pays sur la voie du Socialisme.

1.) La Démocratisation de la vie économique.

DANS L'ENTREPRISE, la définition d'un nouveau droit au travail garantira :

— Le droit pour tous à la formation permanente.

— Le contrôle des travailleurs sur l'embauche, les conditions de travail, le licenciement.

Enfin, lorsque les travailleurs en exprimeront la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indiquera la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la direction de la gestion des entreprises prendra des formes nouvelles que le Parti Socialiste inscrit dans la perspective de l'autogestion, formes déterminées par accord entre le pouvoir démocratique, la direction des entreprises et les syndicats.

L'EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC.

Dans l'immédiat, le Parti Socialiste propose d'arracher aux monopoles l'instrument de leur pouvoir en transférant les grands moyens de production du secteur privé au secteur public. Ces nationalisations affecteront par priorité l'ensemble du domaine bancaire et financier.

Seront aussi nationalisées :

— Les industries pour lesquelles les commandes de l'Etat constituent la plupart des débouchés (industries de l'armement, du téléphone, industries pharmaceutiques. Les Français pourraient économiser 30 Milliards par an de médicaments, chaque Français consomme en moyenne pour 210 F de médicaments par an, le Suédois pour 101 F seulement).

— Les industries disposant d'un pouvoir de monopole dans un secteur de l'économie (industrie chimique, informatique).

— Les sociétés contrôlant les secteurs essentiels au développement de l'économie nationale.

On caricature souvent le socialisme en disant qu'il supprimera la propriété privée. Nous affirmons que non seulement le Parti Socialiste ne met pas en cause le droit pour chacun de posséder les biens durables, acquis par le fruit de son travail, ou bien les outils de son propre ouvrage mais encore qu'il garantit ce droit.

Un vaste secteur privé poursuivra librement ses activités et se développera.

Un secteur mixte sera nettement défini.

La planification élaborée démocratiquement définira, au niveau régional, le développement et la modernisation de l'agriculture, sa place dans l'économie. Ainsi, les travailleurs de l'agriculture pourront intervenir directement et activement dans la recherche des solutions les mieux adaptées à leur situation.

La défense légitime des commerçants, des artisans, des petites et moyennes entreprises suppose la remise en cause de la fiscalité actuelle, le règlement des questions sociales aiguës et l'encouragement à une nécessaire modernisation. De plus, commerçants et artisans retraités bénéficieront de la même pension minimale que les autres travailleurs, indexée sur le S.M.I.C.

2.) Le fonctionnement des institutions.

— Le contrat de législature, associé à un élargissement des pouvoirs de contrôle de l'Assemblée, ainsi qu'à une nouvelle définition du rôle du Président de la République et du gouvernement garantira les citoyens de l'application du Programme de gouvernement pour la réalisation duquel la majorité a été élue.

— Les libertés individuelles et collectives seront réellement garanties.

— L'indépendance de la Justice à l'égard du pouvoir sera rétablie.

La Police, force publique, instituée pour la garantie des libertés, devra rester au service du peuple souverain.

Aucune confusion ne s'établira entre les partis et l'appareil de l'Etat.

3.) Sur le plan régional et local.

— L'autonomie communale sera renforcée par la transformation du système de tutelle, par la réforme de la fiscalité.

— La région, dotée d'une assemblée et d'un exécutif élus démocratiquement, disposera de larges pouvoirs dans le domaine économique et culturel. Elle disposera de moyens nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs.

4.) Enfin sur le plan international.

— La France contribuera par ses initiatives diplomatiques et économiques à assurer la paix et à développer la coopération internationale.

Le 4 mars prochain, électrices, électeurs, vous avez le moyen, en apportant votre suffrage au candidat du Parti Socialiste, de faire triompher l'alternative démocratique et de mettre fin à quinze années d'injustice sociale et d'incohérences.

Le candidat du Parti Socialiste, garant des libertés et de l'application du Programme Commun de Gouvernement, se présente comme le mieux placé pour faire échec au candidat unique de la majorité actuelle.

Voter pour le Parti Socialiste, c'est contribuer à instaurer une société libre, responsable, et à changer la vie !

Votez QUEFFEULOU-JAGORET !

Vu, les Candidats :
C. Queffeulou et P. Jagoret

IMPRAM - LANNION